

CH_VB 10108326 vom 6. September 1995

Bundesverwaltung, 1995-09-06, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__10108326__td_

FR: CH_VB 10108326 du 6 septembre 1995

IT: CH_VB 10108326 del 6 settembre 1995

Erwägungen

E. 8

août 1995 Tribunal militaire de division 1: Le président, colonel Martin Biéler Le président du tribunal militaire de division 1, A vous: mercredi 6 septembre 1995, à 8 h. 30, à Estavayer-le-Lac, Salle du tribunal, rue de la Gare 1, (rez-de-chaussée), sous l'inculpation de refus de servir, subsidiairement d'insoumission, d'inobservation de prescriptions de service. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

E. 9

août 1995 Tribunal militaire de division 1: Le président, major Jean Heim F37777 1045 Citations Le président du tribunal militaire de division 1, A vous: vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le mercredi 6 septembre 1995, à 8 h. 30, à Orbe, Hôtel-dé-Ville, place du Marché, Salle du Conseil communal, sous l'inculpation d'insoumission et d'inobservation de prescriptions de service. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut. 8 août 1995 Tribunal militaire de division 1: Le président, major Marc Bonnant Le président du tribunal militaire de division 1, A vous: vous êtes cité à comparaître devant le tribunal militaire de division 1, siégeant le mercredi 6 septembre 1995, à 8 h. 30, à Echallens, Le Château, Salle du tribunal de district, sous l'inculpation d'insoumission, subsidiairement de refus de servir, d'abus et de dilapidation de matériel, d'inobservation de prescriptions de service et pour la révocation de sursis. Si vous ne vous présentez pas, vous serez jugé par défaut.

E. 11

août 1995

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Publications des tribunaux In Bundesblatt Dans Feuille fédérale In Foglio federale Jahr 1995 Année Anno Band 3 Volume Volume Heft 33 Cahier Numero Geschäftsnummer --- Numéro d'affaire Numero dell'oggetto Datum 22.08.1995 Date Data Seite 1045-1048 Page Pagina Ref. No 10 108 326 Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert. Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses. Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.